SENIOR PAR PAIRE HONNEUR

Quarante six paires étaient venues à la MBC ce mercredi 28 janvier disputer les cinq places qualificatives pour la finale de ligue.

A la fin de la première séance de 27 donnes remportée par Mme et Mr LADOUCETTE, aucune paire n'avait vraiment pris le large de sorte que la compétition restait largement ouverte.

Tellement ouverte qu'à la fin de la deuxième séance, deux équipes se retrouvaient avec le même pourcentage cumulé de 117,76 %, mais classées l'une première et l'autre seconde. Ce classement était t'il fait au poids ? Et dans ce cas c'est à juste titre que l'équipe DUGAUGUEZ / GRAFTEAUX l'emportait face à l'équipe LOEILLOT/NOTTER. Plus prosaiquement, c'est en millièmes que les deux équipes ont été logiquement départagées, l'équipe LOEILLOT réalisant un total de 117.759 et l'équipe DUGAUGUEZ un total de 117.763.

Une réclamation justifiée si elle avait été effectuée dans les délais (saisie de score inversée dans un bridgemate) aurait coupé court à cette analyse, l'équipe LOEILLOT devenant troisième et laissant la deuxième place à l'équipe DAGONET/TRAP récents vainqueurs de ligue avec leurs équipiers en honneur par quatre.

Aller, ce n'est pas très grave puisque les deux équipes sont qualifiées pour la finale de ligue le 18 mars. Les équipes COUTURIER/PADOU et DAVID/LE FLOCHMOEN 4èmes et 5èmes compléteront la représentation champenoise.

J LORIN